

*Qu'est-ce que*  
la radiothérapie externe ?

Le service de radiothérapie est ouvert de 7h30 à 20h et accueille en moyenne 250 patients par jour dont des urgences.

Suite à la consultation médicale, l'assistante médicale vous demande vos contraintes horaires. Le jour du scanner de radiothérapie, l'équipe vérifie de nouveau avec vous vos contraintes (enfant, travail...) et met tout en œuvre pour y répondre au mieux et organiser l'ensemble des RDV de votre traitement.

Cependant, de nombreuses contraintes techniques (contrôle qualité, maintenance ...) et organisationnelles (chimiothérapie, soins de support ...) ne nous permettent pas toujours de répondre à toutes vos demandes.

Malgré toute l'attention portée à maintenir votre planning, nous pouvons être amenés, lors de votre traitement, à le modifier et nous nous en excusons à l'avance.

*L'équipe de Radiothérapie*

La radiothérapie externe est un des traitements du cancer. Elle consiste à exposer les cellules cancéreuses d'une tumeur à des rayonnements (on dit également rayons ou radiations) qui empêchent leur multiplication et entraînent leur destruction. Les rayons (photons ou électrons) sont émis en faisceau par une machine appelée accélérateur et traversent la peau pour atteindre la tumeur. Des techniques sophistiquées sont utilisées pour réduire au maximum l'irradiation des cellules saines.

La radiothérapie peut être associée à d'autres traitements du cancer, comme la chirurgie, la curiethérapie ou la chimiothérapie.

La radiothérapie peut aussi être proposée pour traiter certaines pathologies non cancéreuses.

# Sommaire

## 1

**L'équipe de radiothérapie** 4

## 2

**Consultation radiothérapeute** 4

## 3

**Consultation manipulateur** 4

## 4

**Préparation du traitement :  
le scanner et la dosimétrie** 5

## 5

**Traitement** 6  
Le déroulement général 6  
La première séance 6  
L'attente 6

## 6

**Suivi pendant le traitement** 7

## 7

**Qualité et sécurité** 7

## 8

**Transports** 8

## 9

**Plan du département de  
radiothérapie et accès au parking** 10

## 1 L'équipe de radiothérapie

Elle est composée de différents spécialistes qui vont intervenir dans l'élaboration et la réalisation de votre traitement. Radiothérapeute, radiophysicien, dosimétriste, assistant physique, manipulateur, infirmière, aide-soignante, assistante médicale travaillent de façon coordonnée et mettent tout en œuvre pour vous soigner de manière optimale.

Cette équipe est en relation avec votre médecin référent, votre médecin traitant et les autres spécialistes qui vous prennent en charge.



## 2 Consultation avec le radiothérapeute

Vous venez de rencontrer votre radiothérapeute. Il vous a examiné et expliqué le choix du traitement et son déroulement. Il vous a également informé des effets secondaires qui peuvent survenir.

A l'issue de la consultation, il vous a dirigé vers son secrétariat pour vous remettre vos prochains rendez-vous.

## 3 Consultation avec le manipulateur

Le jour du scanner, vous serez accueilli en consultation par un manipulateur qui vous expliquera le déroulement de votre traitement et répondra à toutes vos questions. Il pourra également selon vos besoins vous orienter vers d'autres professionnels du département des soins de support.

Votre scanner sera réalisé juste après cette consultation. Le manipulateur fera également une photo d'identité qui sera intégrée dans votre dossier médical. Cette photo participera activement à la sécurité de votre traitement.



## 4 Préparation du traitement : le scanner et la dosimétrie

Au moyen d'un scanner dédié à la préparation de la radiothérapie, des images de la zone à irradier seront réalisées après avoir défini la position qui sera la vôtre pendant toute la durée du traitement. Une contention personnalisée pourra être utilisée pour assurer votre immobilisation.

La partie du corps qui va être traitée sera dévêtue et plusieurs points de repère pourront être positionnés sur la peau ou la contention pour permettre la mise en place des faisceaux d'irradiation à chaque séance de traitement. Un laser lumineux permettra de réaliser le repérage.

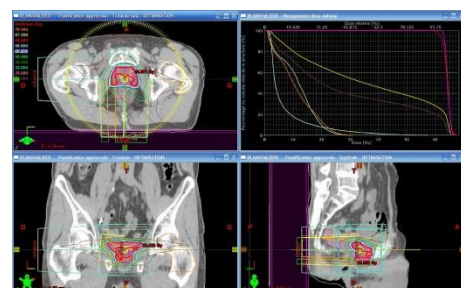
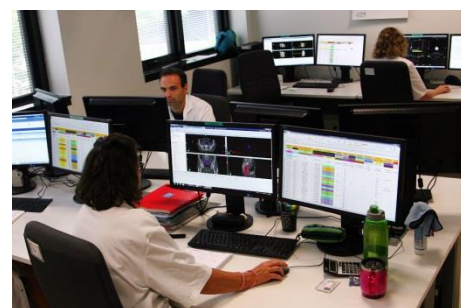
Cet examen sera fait avec ou sans produits de contraste selon l'indication. A partir de ces images, le médecin délimitera les contours de la zone à traiter ainsi que les différents organes de proximité qui doivent être protégés. Il s'aidera au besoin d'autres examens d'imagerie (IRM, TEP...).

Le radiothérapeute et l'équipe de physique travailleront ensuite ensemble sur les images obtenues afin de définir la technique de traitement adaptée à votre cas. Cette étape est minutieuse et sa réalisation peut nécessiter plusieurs jours. C'est pour cette raison qu'il existe très souvent un délai entre le scanner dosimétrique et le début de votre traitement.

Ce scanner n'est pas un examen diagnostique et aucun compte-rendu n'est réalisé par le radiothérapeute.

Tout est mis en œuvre pour limiter le temps d'attente avant le scanner. Celui-ci peut être occasionné par une prise en charge plus longue que prévue, la nécessité de prendre un patient supplémentaire en urgence ou la survenue d'une panne.

L'équipe qui vous entoure fait tout son possible pour vous tenir informé et réduire cette attente au minimum.



### Important

Environ deux semaines de travail seront nécessaires entre le scanner et la validation définitive du dossier. La date de début de traitement ne sera connue qu'à l'issue de ce travail.

Nous nous assurerons donc que vous serez facilement joignable en vérifiant vos coordonnées téléphoniques, ceci afin de pouvoir vous communiquer votre date de début de traitement dans les meilleurs délais.

## 5 Traitement

### • Le déroulement général

Vous serez installé dans la même position que le jour du scanner. La durée d'une séance est variable en fonction de la technique utilisée.

Le début de la séance est consacré à la vérification du positionnement par le biais d'images de contrôle. Les images obtenues sont alors comparées aux images du scanner de référence.

Une fois que vous êtes bien installé et que les images sont vérifiées, les manipulateurs lancent le traitement. Les rayonnements ne se voient pas, ne s'entendent pas et sont indolores. Bien que vous soyez seul dans la salle, l'équipe soignante vous surveille grâce à des caméras et peut communiquer avec un système d'interphonie.

La température de la salle se doit d'être basse et les manipulateurs auront la possibilité de vous fournir une couverture si vous en ressentez le besoin.

### • La première séance

La première séance sera un peu plus longue. Vous serez accueilli par les manipulateurs du poste qui vous remettront votre planning avec les heures des séances et les consultations de suivi annexes. Les rendez-vous sont programmés du lundi au vendredi excepté les jours de contrôle technique et les jours fériés.

Suite à la première séance, vous pouvez être dirigé vers les infirmières du service qui vous donneront les conseils secondaires à la radiothérapie notamment sur la peau.<sup>1</sup>

### • L'attente

Tout est mis en œuvre pour limiter le temps d'attente avant la séance. Celui-ci peut être occasionné par une prise en charge plus longue que prévue, la nécessité de prendre un patient supplémentaire en urgence ou la survenue d'une panne.

L'équipe qui vous entoure fait tout son possible pour vous tenir informé et réduire cette attente au minimum.



pour prévenir les effets



## 6 Suivi pendant le traitement

Pendant votre traitement, vous rencontrerez régulièrement l'équipe de consultation médicale (radiothérapeute, interne...) du service au cours de consultations programmées. Ils vous recevront aussi à votre demande en cas de nécessité.

Le personnel soignant du service est également à votre disposition pour répondre à vos questions et vous orienter si besoin vers un personnel spécialisé.

Comme tout traitement, la radiothérapie peut entraîner des effets secondaires. Ils dépendent de la dose délivrée, de la région traitée et de votre état général.

Ces effets secondaires peuvent, de façon exceptionnelle, nécessiter une interruption du traitement. Cette décision incombe à votre radiothérapeute référent.



Les séances de radiothérapie ne rendent pas radioactifs. Il n'y a pas de précautions à prendre vis-à-vis de votre entourage une fois la séance terminée.

## 7 Qualité et sécurité

Les manipulateurs seront régulièrement amenés à vérifier votre identité au cours du traitement. De plus votre carnet de rendez-vous sur lequel se trouve votre photo devra systématiquement être remis aux manipulateurs du poste.

Chaque appareil est mis à l'arrêt une à deux journées par mois pour la réalisation des contrôles de qualité et des maintenances préventives, en accord avec la réglementation en vigueur.

En cas de panne, l'équipe de radiothérapie prendra toutes les dispositions nécessaires qui permettront de garantir la qualité de votre traitement.



## Transports

Pour vous rendre à l'Institut, en dehors de contre-indications, vous pouvez utiliser votre véhicule personnel ou les transports en commun. Si votre état de santé ne le permet pas et après accord du médecin, vous pouvez être transporté chaque jour en taxi, en véhicule sanitaire léger (VSL) ou en ambulance.

Vous trouverez ci-dessous un tableau schématisant le fonctionnement de la prescription médicale de transport ou de la demande d'accord préalable de transport.

- Vous venez de recevoir une **PRESCRIPTION MEDICALE DE TRANSPORT (2 FEUILLETS)**  
< 50 km OU ≥ 50 km et moins de 4 trajets en 2 mois

| Mode de transport                 | VOITURE PERSO<br>ou TRANSPORT EN COMMUN  | VSL – TAXI – AMBULANCE <sup>(1)</sup>  |
|-----------------------------------|--|--|
| Quels imprimés vous sont remis ?  | <b>La prescription médicale de transport.</b><br>Les états de frais.   | <b>La prescription médicale de transport.</b>  |
| Que faire de cette prescription ? | <b>Remplir</b> la partie administrative et conserver la prescription jusqu'à la fin du traitement.<br><b>Renseigner</b> les états de frais et <b>conserver</b> les justificatifs (péage).<br><b>Envoyer</b> le tout en fin de traitement à votre caisse. | <b>Remplir</b> la partie administrative et <b>remettre</b> l'intégralité de la prescription (2 feuillets) à votre transporteur dès le début des transports |

- (1) **VSL-TAXI** : transport assis.  
**AMBULANCE** : transport allongé (accord préalable du médecin référent en radiothérapie).





Prescription médicale de transport



Demande d'accord préalable de transport

- Vous venez de recevoir une **DEMANDE D'ACCORD PRÉALABLE DE TRANSPORT (3 FEUILLETS)**  $\geq 150$  km OU  $\geq 50$  km et plus de 4 trajets en 2 mois

| Mode de transport                               | VOITURE PERSO<br>ou TRANSPORT EN COMMUN  | VSL – TAXI – AMBULANCE (1)   |
|---|--|--|
| Quels imprimés vous sont remis ?                | Demande d'accord préalable de transport.<br>Les états de frais.  | Demande d'accord préalable de transport.   |
| Que faire de cette demande d'accord préalable ? | Remplir la partie administrative et envoyer les 2 premiers feuillets à sa caisse, 15 jours minimum avant le début des transports.*<br>Conserver le 3 <sup>ème</sup> feuillet jusqu'à la fin du traitement.<br>Renseigner les états de frais et conserver les justificatifs (péage).<br>Envoyer le 3 <sup>ème</sup> feuillet et les états de frais en fin de traitement à votre caisse. | Remplir la partie administrative et envoyer les 2 premiers feuillets à votre caisse, 15 jours minimum avant le début des transports.*<br>Remettre le 3 <sup>ème</sup> feuillet à son transporteur dès le début des transports. |

(1) **VSL-TAXI** : transport assis.  
**AMBULANCE** : transport allongé (accord préalable du médecin référent en radiothérapie).

\* **NB** - Les 2 premiers feuillets de l'entente doivent être envoyés au plus tôt à la Caisse.  
- Un délai minimum de 15 jours est requis entre l'envoi de l'entente et le début des transports.  
- La Caisse à 15 jours pour décider. Un courrier vous sera envoyé en cas de refus de prise en charge des transports. Passés les 15 jours et sans réponse de la caisse = prise en charge des transports acceptée.

## 9 Plan du Département de Radiothérapie et accès au parking

Le badge présent sur votre carte identifiant IUCT-O ou sur votre carnet de rendez-vous permet d'ouvrir la barrière du parking (voir plan ci-dessous).





Pour information, vous pouvez consulter ou télécharger la brochure  
« comprendre la radiothérapie » sur le site [www.e-cancer.fr](http://www.e-cancer.fr)  
de l'Institut National du Cancer

**Département de radiothérapie**  
Institut Claudius Regaud - IUCT-Oncopole  
IUCT-O 1 avenue Irène Joliot-Curie  
31 059 Toulouse cedex 9

**Contact: 05 31 15 54 32**